



Assemblée générale

Distr. générale
5 août 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 69 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique :
progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui
international : les causes des conflits et la promotion
d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Programme de communication sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 et l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi en application de la résolution [74/273](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport expose les points saillants des activités menées récemment par le Département de la communication globale pour réaliser le programme de communication sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 et l'Organisation des Nations Unies. Sont mises en avant les mesures visant à amener la société civile à se mobiliser pour le travail de mémoire et la sensibilisation, à l'occasion de la Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, afin d'aider à prévenir d'autres actes de génocide.

Premier rapport établi à ce titre, il couvre la période allant du 20 avril 2020, date d'adoption par l'Assemblée de la résolution [74/273](#), au 4 juillet 2021, date à laquelle s'est terminée la commémoration annuelle du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994.

Au cours de cette période, le Département de la communication globale a organisé des activités de commémoration pour la Journée internationale de réflexion ainsi que des activités de sensibilisation, d'éducation et de commémoration marquant les vingt-sixième et vingt-septième anniversaires du génocide.

* [A/76/150](#).



I. Introduction

1. Dirigé et mis en œuvre par le Département de la communication globale, le programme de communication du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 et l'Organisation des Nations Unies se veut informatif et éducatif. Il fait suite à la résolution 60/225 que l'Assemblée générale a adoptée le 23 décembre 2005 pour amener la société civile à se mobiliser pour rendre hommage aux victimes du génocide rwandais et faire connaître celui-ci, afin d'aider à empêcher que ces actes ne se reproduisent. Le mandat du programme a été prolongé en décembre 2007 (résolution 62/96), en 2009 (résolution 64/226), en 2011 (résolution 66/228) et en 2013 (résolution 68/129).

2. Le 20 avril 2020, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de modifier le titre du programme de communication ainsi « programme de communication sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 et l'Organisation des Nations Unies » et de prendre des mesures visant à amener la société civile à se mobiliser pour le travail de mémoire et la sensibilisation, à l'occasion de la Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, afin de prévenir d'autres actes de génocide (résolution 74/273).

3. Au paragraphe 12 de la résolution 74/273, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte chaque année de l'exécution du programme.

4. Le présent rapport contient un résumé des activités menées par le système des Nations Unies du 20 avril 2020 au 4 juillet 2021, soit du jour de l'approbation de la résolution en 2020 jusqu'à la fin de la période de *kwibuka* (mémoire) en 2021.

II. Historique

5. Le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, au cours duquel plus d'un million de personnes - en grande majorité des Tutsis, mais aussi des Hutus modérés, des Twa et d'autres opposants au génocide - ont été systématiquement et brutalement tués en moins de trois mois, restera l'une des périodes les plus sombres de l'histoire moderne. Pendant cette période, quelque 250 000 femmes auraient également été violées et un grand nombre d'entre elles auraient été infectées par le VIH/sida. Le Rwanda, qui s'efforce de guérir et de se reconstruire après ces violences, ces souffrances et cette destruction indicibles, continue de vivre sous l'ombre de cet héritage.

6. La leçon fondamentale et d'actualité que la communauté internationale tire du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, ses causes et ses conséquences est que lorsqu'il est laissé libre cours à la haine et à la division, que l'on fait perdre aux communautés leur humanité et que la violence sexuelle est utilisée comme arme de guerre, les risques sont énormes et l'issue terrible. À l'heure où les mouvements de haine, alimentés par la désinformation et la mésinformation, divisent les sociétés et se transforment en menaces transnationales, et où la discrimination, le racisme et la misogynie progressent, rappeler ce qui s'est passé au Rwanda en 1994 est un moyen d'empêcher l'histoire de se répéter et de réaffirmer l'engagement de la communauté internationale en faveur des droits humains. L'ONU, au travers de ce programme de communication et de ses mandats successifs, se fait le principal porte-parole de la communauté internationale pour la défense et le respect des normes relatives aux droits humains, afin de lutter contre la haine et la violence sexuelle et de prévenir les génocides et autres atrocités criminelles. Le programme de communication veut faire en sorte que tout le monde connaisse l'histoire tragique et lourde du génocide. Trame émotionnelle et humaine qui permet de saisir le nombre insensé de plus d'un million de personnes assassinées, les témoignages individuels rapportés par des personnes

rescapées à l'occasion de la commémoration annuelle de la Journée internationale de réflexion sont présentés sous un format audiovisuel sur le site web du programme et intégrés dans des expositions ou du matériel pédagogique. Établissant des parallèles avec d'autres exemples d'atrocités criminelles, le programme de communication offre davantage de possibilités d'apprentissage, élargit les connaissances et permet au public de faire des rapprochements et de voir comment des sociétés peuvent être amenées à s'engager sur la voie de la destruction. Les histoires individuelles d'héroïsme et de bravoure qui ont permis d'arrêter le génocide et de sauver des vies montrent bien que chaque personne peut agir et se dresser contre la haine. Dans les ateliers organisés dans le cadre du programme de communication, les ressources pédagogiques pratiques offertes aux éducateurs et éducatrices et les appels à l'action poussent le public à participer et à se mobiliser.

III. Partenariat avec la Mission permanente du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies

7. La coopération fructueuse entre le programme de communication et la Mission permanente du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies se poursuit dans le cadre d'une série d'activités liées à la mise en œuvre du programme de communication au cours de la période considérée, notamment l'organisation de la célébration solennelle annuelle de la Journée internationale de réflexion. Ainsi, les activités qui seront menées à l'occasion de la célébration ont été mises au point, la liste des intervenants établie et le programme ainsi que le matériel et les messages publicitaires connexes conçus et transmis. Des manifestations parallèles, dont certains aspects ont été élaborés et mis en œuvre conjointement, ont également été organisées.

8. La Mission permanente manifeste aussi son soutien en fournissant des conseils d'experts sur comment prendre contact avec les personnes rescapées du génocide de 1994 et recommande des spécialistes qui participent aux tables rondes et webinaires. Le personnel diplomatique de la Mission permanente a assuré la formation des guides touristiques de l'ONU, en personne à New York et virtuellement à Genève, Nairobi et Vienne, sur l'histoire du Rwanda, expliquant les facteurs qui ont conduit au génocide de 1994 et le génocide lui-même. Ces guides peuvent ainsi parler plus clairement et en profondeur de cette question lors des visites virtuelles organisées pendant la pandémie de coronavirus 2019 (COVID-19) et dans le cadre des visites en personne proposées à quelque 200 000 visiteurs par an avant les restrictions liées à la pandémie.

9. La Mission permanente donne également des conseils sur les nouveautés et découvertes au Rwanda pour ce qui est des études et des activités de sensibilisation concernant le génocide de 1994, afin de maintenir à jour les informations et le matériel du programme de communication.

IV. Disséminer les leçons tirées du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994

10. À travers ses activités, le programme de communication tire les leçons du génocide et se concentre sur la prévention pour que ces actes ne se répètent pas. Il met également l'accent sur le soutien aux personnes rescapées en appelant l'attention sur les effets durables du génocide, en particulier sur les veuves, les orphelins et les victimes de violences sexuelles, et sur les problèmes qu'elles continuent de rencontrer. Le système des Nations Unies met en œuvre le programme dans le monde entier. Les activités comprennent des tables rondes, des projections de films, des expositions et des séances d'information.

11. Le Département a créé et gère un site web consacré au programme de communication et au génocide dans les six langues officielles de l'ONU. Le site web contient des documents de référence, des ressources pédagogiques et multimédias, du matériel audiovisuel, des expositions en ligne, du matériel de sensibilisation et des documents pertinents de l'Assemblée générale et des entités des Nations Unies. Il est régulièrement mis à jour pour tenir compte des dernières nouveautés, activités et manifestations. Il sert de portail et de dépôt des travaux de l'Organisation liés au génocide de 1994. Au cours de la période considérée, il y a eu plus de 175 000 pages vues.

12. Les activités du programme de communication se déroulent d'avril à juillet, les mois durant lesquels le génocide a eu lieu en 1994. Cette période coïncide avec les deux jours fériés marquant le génocide de 1994 au Rwanda. La période de deuil national commence par *kwibuka* (mémoire), le 7 avril, et se termine le jour de la libération, le 4 juillet. À l'ONU, la Journée internationale de réflexion est observée chaque année le 7 avril. Cette journée du souvenir, qui se déroule généralement dans la salle de l'Assemblée générale, est coorganisée par le Département de la communication globale et la Mission permanente du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies.

13. En 2020 et 2021, la pandémie de COVID-19 a empêché ou fortement restreint l'organisation d'activités en personne presque partout dans le monde. Il a fallu adapter les activités et prévoir des formats virtuels ou hybrides et trouver des moyens créatifs d'atteindre le plus grand nombre de personnes possible à sensibiliser aux questions traitées dans le programme de communication et de les amener à participer. Tenant compte de la fracture numérique, tout a été fait pour que le nombre de personnes qui puissent participer à ces activités dans toutes les régions du monde soit le plus élevé possible.

14. À cette fin, le programme de communication a collaboré avec le réseau institutionnel des centres d'information des Nations Unies, le programme de communication sur l'Holocauste et l'Organisation des Nations Unies, le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le cadre d'une série d'activités, notamment des séances d'information, des tables rondes et des séminaires, des enregistrements vidéo de témoignages de personnes rescapées, des exposés et des guides pédagogiques ainsi que d'un questionnaire d'apprentissage en ligne.

V. Cent jours de commémoration pendant *kwibuka*

15. Le Département de la communication globale a collaboré avec la Mission permanente du Rwanda et le Bureau de la présidence de l'Assemblée générale pour organiser la Journée internationale de réflexion. Sur décision de l'Assemblée générale, cette journée marque le début du génocide, qui a duré 100 jours et s'est terminé début juillet 1994. Dans sa résolution [58/234](#), l'Assemblée l'avait intitulée « Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda », avant de lui donner son nom actuel dans sa résolution [72/550](#). Dans sa résolution, l'Assemblée a rappelé que, durant le génocide des Tutsis en 1994, des Hutus et d'autres personnes qui s'opposaient au génocide ont également été tués.

A. Réunions commémoratives de l'Assemblée générale

16. En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19 et de la fermeture du Siège de l'ONU au grand public, la traditionnelle réunion commémorative de l'Assemblée

générale, qui se tient habituellement dans la salle de l'Assemblée, s'est tenue de manière virtuelle. Bien qu'il n'ait pas été possible de se réunir en personne, les représentants et représentants des États Membres, les personnes rescapées et le public ont été invités à se joindre à la célébration virtuelle, qui comprenait des messages vidéo du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale et un témoignage de Jacqueline Murekatete, fondatrice de la Genocide Survivors Foundation, qui, enfant, a perdu la plupart de sa famille pendant le génocide de 1994. Le Département de la communication globale a enregistré un hommage virtuel digne et percutant, qui a été diffusé le jour de la commémoration. Le grand public a été encouragé à utiliser les hashtags #PreventGenocide et #Kwibuka et à mettre sur ses réseaux sociaux, en même temps que ses propres messages de solidarité, les cartes multilingues élaborées par le programme de communication à cette occasion.

17. La promotion de la manifestation s'est faite sur les plateformes et les canaux du Département : communiqués de presse en anglais et en français, dossier d'information produit par UNifeed à l'intention des radiodiffuseurs et couverture en direct et à la demande sur la télévision en ligne des Nations Unies, qui a également retransmis directement la manifestation sur la chaîne YouTube des Nations Unies, au niveau mondial. La diffusion sur le Web comprenait la cérémonie commémorative à l'occasion de la Journée internationale de réflexion et les messages vidéo du Secrétaire général, du Président de l'Assemblée générale et de la Représentante permanente du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies. La Section de la vidéo de l'ONU a monté et sous-titré cinq clips à diffuser sur les médias sociaux le jour de la manifestation et a créé une courte vidéo des temps forts de la réunion, également à diffuser sur les médias sociaux (Twitter, YouTube et Instagram TV).

18. À l'occasion de la commémoration virtuelle du vingt-septième anniversaire en avril 2021, la Section de la vidéo a travaillé avec d'autres services du Département pour créer une toile de fond virtuelle de la commémoration qui se tient habituellement dans la salle de l'Assemblée générale. Le but était de reproduire des plans de la cérémonie traditionnelle, la COVID-19 empêchant les participants de se retrouver dans la même pièce au même moment. La Section de la vidéo a également produit le logo « Kwibuka 27 » et créé une version animée de la flamme qui apparaît sur le logo, qui pourra être utilisée ultérieurement.

19. Animée par la Secrétaire générale adjointe à la communication globale, la célébration virtuelle comprenait un témoignage vidéo très fort d'Omar Ndizeye, enfant rescapé et auteur de *Life and Death in Nyamata: Memoir of a Young Boy in Rwanda's Darkest Church*, qui a parlé de manière émouvante de son histoire de perte, de survie et de guérison. Ce témoignage a été organisé par la Mission permanente du Rwanda. Des intermèdes musicaux solennels joués par l'orchestre symphonique du Comité des loisirs du personnel de l'ONU ont été intégrés à la production, permettant des moments de réflexion, de recueillement et d'hommage aux vies perdues pendant le génocide.

20. La manifestation, vue par plus de 10 000 personnes à travers le monde, a amplifié la portée du message de la Journée internationale de réflexion, qui a été renforcé par des messages multilingues sur les médias sociaux et des brèves vidéos sur les moments clés de la Journée, diffusés via les comptes de l'ONU sur les médias sociaux en utilisant les hashtags #PreventGenocide et #Kwibuka. Ces deux hashtags ont donné lieu à une augmentation des mentions de 211 % (1 200 contre 386) et des réactions de 18 % (65 100 contre 55 100) par rapport à 2020. Certains messages et vidéos ont également été repris sur d'autres sites, notamment sur le site Web et les comptes médias sociaux de la présidence de l'Assemblée générale ainsi que sur d'autres comptes médias sociaux de l'ONU, ce qui a permis d'étendre leur portée. Les trois messages qui ont rencontré le plus de succès ont été un message du compte

Instagram de l'ONU, occasionnant 10 100 j'aime et 182 commentaires, et deux tweets du Secrétaire général, donnant lieu à 1200 reprises et 2 900 j'aime et 794 reprises et 2 800 j'aime, respectivement.

21. ONU Info a couvert la Journée internationale de réflexion dans les six langues officielles ainsi qu'en hindi, en swahili et en portugais, générant quelque 4 100 pages vues. D'autres produits multimédias, notamment des clips audios de l'allocution en français du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ont permis d'étendre la couverture. ONU Info a également couvert la Journée internationale de commémoration des victimes du *crime* de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce *crime*, célébrée le 9 décembre, qu'elle a reliée au génocide des Tutsis en 1994, occasionnant 4 000 pages vues supplémentaires.

B. Célébrer *kwibuka* par des tables rondes en ligne et des webinaires

22. À l'occasion de la commémoration des 100 jours de *kwibuka*, deux tables rondes virtuelles, organisées en partenariat avec la Mission permanente du Rwanda, l'UNESCO et le programme de communication sur l'Holocauste, sur les thèmes du déni du génocide et de l'importance des archives dans le cadre de la sensibilisation au génocide, ont eu lieu en juin 2021.

23. Le 22 juin, le programme de communication sur le génocide des Tutsis en 1994 s'est associé à l'UNESCO et au programme de communication sur l'Holocauste pour organiser un webinaire sur la mémoire en danger et l'importance pour la justice, la commémoration, la recherche et l'éducation de conserver des archives sur les génocides. La réunion a été animée par James Smith, fondateur et Directeur général d'Aegis Trust, une organisation internationale œuvrant à la prévention des génocides, basée au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Pour élargir l'audience, des services d'interprétation simultanée en anglais et en français ont été offerts pendant le webinaire, qui s'est tenu dans le cadre de la nouvelle série de débats virtuels du Département intitulée *Beyond the long shadow: engaging with difficult histories*. Devant un public de quelque 600 personnes, les intervenants ont examiné le rôle crucial que jouent les archives dans la commémoration et l'éducation en matière de génocide, ainsi que dans les procédures juridiques et les mécanismes de transformation des conflits à la suite d'un génocide. Des spécialistes (le Secrétaire exécutif de la Commission nationale de lutte contre le génocide, Rwanda, Jean Damascène Bizimana ; l'historien et responsable de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, Vincent Duclert ; la Directrice des Archives d'Arolsen, Allemagne, Floriane Azoulay ; le Directeur du musée du génocide de Tuol Sleng, Cambodge, Hang Nisay ; et le Directeur exécutif de Nadia's Initiative, États-Unis d'Amérique, Abid Shamdeen) ont examiné le rôle des archives et l'importance de la vérité historique dans les cas de génocide et d'atrocités criminelles, dans le contexte actuel de « post-vérité » et d'informations fausses et trompeuses. Le webinaire a été diffusé en direct en anglais et en français via les plateformes Facebook et YouTube de l'UNESCO.

24. Le 25 juin 2021, le programme de communication s'est associé à la Mission permanente du Rwanda pour organiser un débat virtuel sur les discours de haine en ligne et l'utilisation de la technologie pour perpétuer la haine et le déni du génocide, thèmes d'actualité. Les intervenants ont examiné comment les médias, à l'époque principalement la presse écrite et la radio, ont été utilisés pour diviser la société rwandaise, propager la haine et finalement promouvoir la campagne génocidaire contre les Tutsis. Faisant le parallèle avec les plateformes de médias sociaux utilisées aujourd'hui pour répandre le déni, la distorsion, la désinformation et le révisionnisme,

notamment sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, le groupe d'experts a mis en garde contre les dangers posés par ce côté sombre de l'innovation technologique. Les intervenants ont également insisté sur le fait qu'il fallait contrer ces tendances alarmantes, car la prolifération des discours de haine en ligne conduirait inévitablement à la violence hors ligne. La table ronde, qui a commencé par un message vidéo du Secrétaire général adjoint à la communication globale et s'est terminée par une allocution du Représentant permanent adjoint du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies, a réuni le Chef administratif du Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide, Castro Wesamba ; la Directrice exécutive du Center for Holocaust, Human Rights and Genocide Education (Chhange), Sara E. Brown ; Zachary D. Kaufman, professeur associé de droit et de sciences politiques au centre juridique de l'Université de Houston ; et Lonzen Rugira, commentateur des affaires publiques et universitaires. À l'occasion de cette discussion animée et informative diffusée en ligne dans le monde entier, les intervenants ont souligné l'importance de la lutte contre la haine et la désinformation dans le cyberspace et proposé comme solution de renforcer les contre-récits face à ces forces toxiques, destructrices et manipulatrices.

VI. Autres activités éducatives, matériel de promotion et publications

A. Plan de cours et webinaires en ligne

25. La Section de l'information du Département de la communication globale et le programme de communication sur le génocide de 1994 ont collaboré de plusieurs manières, notamment en développant un séminaire en ligne et un plan de cours pour aider les éducateurs à enseigner le génocide de 1994. Le Département a organisé une série de débats virtuels intitulée *Beyond the long shadow : engaging with difficult histories*, coordonnée conjointement par le programme de communication sur le génocide de 1994, le programme de communication sur l'Holocauste et le programme de communication sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage. Cette série doit permettre de mieux comprendre les leçons de ces événements douloureux et d'examiner le passé pour réfléchir aux moyens de bâtir le mieux possible un monde juste où toutes et tous pourront vivre dans la dignité et la paix. Au cours de la période considérée, trois discussions en ligne réunissant quelque 900 participants ont été diffusées. Selon les enquêtes de satisfaction, plus de 70 % des participants ont estimé que ces débats leur avaient permis de mieux comprendre les sujets abordés, et 67 % ont prévu d'utiliser ce qu'ils avaient appris dans leur travail ou leurs études. Les thèmes suivants ont été abordés : musées, mémoriaux et commémoration après l'atrocité : symboles d'une justice permanente ; radio : génocide et reconstruction, ou la radio moyen facilitant le génocide et, après le génocide, la reconstitution et la recherche des familles ; et femmes et génocide : les effets du génocide sur les femmes et les capacités d'adaptation de celles-ci, et la place du genre dans le génocide.

B. Guide à l'intention des centres d'information des Nations Unies, des coordonnateurs résidents et des bureaux extérieurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

26. Le programme de communication sur le génocide de 1994 et la Section de l'action éducative ont élaboré un guide interne à l'usage des centres d'information des Nations Unies, des coordonnateurs résidents et des bureaux de l'UNESCO sur le

terrain pour soutenir leurs activités de sensibilisation concernant le génocide de 1994, l'Holocauste et la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage.

27. La Section des visiteurs du Département de la communication globale a mis au point, à l'intention des enseignants, une série de séminaires en ligne concernant les trois piliers des activités des Nations Unies, en partenariat avec les programmes de communication sur le génocide de 1994, l'Holocauste et la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage. Le séminaire du pilier « droits humains » porte essentiellement sur le programme de communication sur le génocide de 1994. Le séminaire en ligne a eu lieu en août 2020 et plusieurs centaines d'enseignants du primaire et du secondaire y ont participé à travers le monde.

C. Exposés à l'intention des guides touristiques des Nations Unies

28. À l'approche de la Journée internationale de réflexion, le Centre des visiteurs de Genève, de New York, de Nairobi et de Vienne a accueilli des intervenants de la Mission permanente du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies ainsi que du programme de communication sur le génocide de 1994, qui ont fait des exposés aux guides touristiques et autres membres du personnel sur le passé, le présent et l'avenir du Rwanda. Le but était de donner aux guides touristiques les moyens de décrire du point de vue historique ce qui s'est passé au Rwanda. Ainsi, ces guides, parce qu'ils comprenaient mieux la signification du génocide, ont appris à transmettre le message au public avec sensibilité.

D. Publications des Nations Unies

29. Dans le cadre du mois de la Francophonie et en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie, le service des publications des Nations Unies a organisé et accueilli, le 22 mars 2021, une manifestation en ligne avec l'écrivaine rwandaise et rescapée du génocide Beata Umubyeyi Mairesse, lauréate de l'édition 2020 du Prix des Cinq continents. Son livre, « Tous tes enfants dispersés », traite du génocide des Tutsis en 1994 au Rwanda.

30. Le livre commémorant le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, *Achieving our Common Humanity: Celebrating Global Cooperation through the United Nations*, publié par la Section des publications et de l'édition du Département, relate la création et les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda dans le cadre de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène en faveur de la justice pour tous et toutes dans les situations consécutives à un conflit.

VII. Activités des centres d'information des Nations Unies

31. Le réseau des centres d'information des Nations Unies traduit et diffuse la documentation et l'ensemble des messages élaborés dans le cadre du programme de communication sur le génocide de 1994, et les met sur ses réseaux et à la disposition de son public, aux niveaux régional et local. Au cours de la période considérée, du fait de la pandémie de COVID-19, les centres d'information des Nations Unies, dans la plupart des pays, n'ont pas pu organiser des activités en personne. Autant que possible, ils ont organisé des cérémonies de commémoration et des activités virtuelles afin d'informer, d'éduquer et de faire parler le public. En 2020, la crise de la COVID-19, survenue dans le monde entier peu de temps avant la Journée internationale de réflexion, a freiné les activités. De nombreux pays avaient pris des mesures de confinement et n'avaient pas encore prévu des solutions de remplacement virtuelles.

32. En 2020 et 2021, les centres d'information d'Antananarivo, de Dar es-Salaam, de Dacca, de Téhéran et de Port of Spain ont traduit et sous-titré le message vidéo du Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de réflexion et l'ont largement diffusé auprès des principaux contacts médiatiques et d'autres groupes d'intérêt ainsi que sur les plateformes de médias sociaux et sur leurs sites web locaux. Ces messages ont été repris par les groupes de la communication locaux et les équipes de pays des Nations Unies, le personnel des ministères des affaires étrangères, les établissements d'enseignement et les groupes de jeunes.

33. Le 7 avril 2021, l'Office des Nations Unies à Genève a célébré la Journée internationale de réflexion par des activités hybrides, au Palais des Nations. Organisée en coopération avec l'Ambassade de Suisse et la Mission permanente du Rwanda auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, la manifestation solennelle comprenait un message du Secrétaire général et l'allocution des Directeurs généraux de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Office des Nations Unies à Vienne, ainsi que de la Représentante permanente du Rwanda auprès l'Office des Nations Unies à Genève. Parmi les intervenants, on comptait le Président de l'association des personnes rescapées du génocide, Ibuka – Mémoire et justice (section suisse), un réseau transnational d'organisations regroupant des personnes rescapées du génocide de 1994, et Nadia Galinier, une rescapée, dont le témoignage a été émouvant. Les bougies commémoratives ont été allumées symboliquement et il y a eu un récital de poésies en l'honneur des victimes.

34. Le 7 avril 2021, le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale à Bruxelles a présenté la vidéo d'Honorine Mujiyambere, Présidente de la section italienne d'Ibuka - Mémoire et justice, qui s'est exprimée au nom des personnes rescapées basés en Italie. Le Centre a publié sur la section italienne de son site Internet les activités de commémoration menées en 2021 par la section italienne d'Ibuka et en a fait la promotion auprès des organisations de défense des droits humains liées à Ibuka en Italie.

35. Le centre d'information des Nations Unies à Brazzaville a organisé une cérémonie virtuelle, le 23 avril 2021, à l'initiative de l'Ambassade du Rwanda. À l'occasion de cette manifestation, à laquelle ont participé des représentants du Gouvernement, du corps diplomatique, des organisations de la société civile et des médias, le Coordinateur résident des Nations Unies a délivré le message du Secrétaire général.

36. Le centre d'information des Nations Unies à Dakar a mis à la disposition de l'Ambassade du Rwanda une exposition sur le génocide rwandais de 1994 organisée par l'ONU, inaugurée officiellement en présence des membres du corps diplomatique accrédités à Dakar. Après les allocutions, un film de l'ONU sur le génocide de 1994 a été projeté et des personnes rescapées du génocide ont apporté leur témoignage.

37. Le 12 avril 2021, le centre d'information des Nations Unies à Lagos, en collaboration avec les Jeunes chambres internationales et le Building Blocks for Peace in Nigeria, a organisé un webinaire pour voir comment le Nigeria pourrait tirer des leçons du génocide rwandais, intitulé « From hate speech to the 1994 genocide against the Tutsi in Rwanda: lessons for Nigeria ». À l'occasion du webinaire, on a projeté le message vidéo du Secrétaire général, organisé avec des jeunes et des défenseurs et défenseuses de la paix une table ronde portant sur le génocide de 1994 et examiné des questions telles que la propagation de rumeurs, le profilage de certains groupes ethniques et la promotion de discours haineux et de désinformation sur les médias sociaux, problèmes auxquels le Nigeria est confronté. Le Directeur du centre d'information a déclaré qu'il importait de faire une pause et de réfléchir avant de propager des informations sur les médias sociaux, établissant des parallèles avec la désinformation, les messages incendiaires anti-Tutsi et la haine qui circulaient au

Rwanda avant et pendant le génocide de 1994. Tirant parti de la présence d'un public jeune et connecté numériquement, des tweets ont été montrés, en prélude à la manifestation, faisant état de plus de 200 réactions. Le jour de la commémoration, les tweets ont suscité plus de 400 réactions.

38. Le centre d'information des Nations Unies à Lusaka, avec le soutien du Bureau de la Coordonnatrice résidente des Nations Unies, du Ministère de l'orientation nationale et des affaires religieuses et du Ministère de l'éducation nationale, a organisé et célébré la Journée internationale de réflexion, le 14 avril 2021. Il a présenté de brèves informations générales sur la commémoration et souligné l'importance de sensibiliser le grand public, en particulier les jeunes, au génocide de 1994 et aux moyens d'empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent. La manifestation virtuelle comprenait un débat, un exposé vidéo, des témoignages de personnes rescapées, une séance de questions-réponses et une allocution de la Coordonnatrice résidente. La Ministre de l'orientation nationale et des affaires religieuses a rendu hommage aux personnes tuées et parlé de la souffrance des personnes qui ont survécu ; elle a examiné les leçons que les jeunes Zambiens pourraient tirer du génocide, à l'approche des élections générales d'août 2021.

39. Le centre d'information des Nations Unies à Nairobi a dirigé les activités de commémoration du système des Nations Unies, en collaboration avec le Haut-Commissariat du Rwanda au Kenya. L'équipe a travaillé en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies, des représentants du Gouvernement kenyan et plus de 50 membres du corps diplomatique pour célébrer de manière virtuelle la Journée internationale de réflexion, le 15 avril 2021. La Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi a lu le message du Secrétaire général et dirigé l'allumage des bougies symboliques en l'honneur des personnes tuées. L'Ambassadeur du Rwanda au Kenya et un représentant du Gouvernement kenyan ont également pris la parole. Le centre d'information a diffusé l'avis aux médias et le message du Secrétaire général adressé aux médias; la manifestation diffusée en direct sur sa page Facebook a touché environ 300 personnes.

VIII. ONU Info et médias des Nations Unies

40. Pendant toute la période considérée, le Département a assuré la couverture médiatique des activités du programme de communication et des nouvelles connexes sur ses plateformes multimédias et ses médias sociaux, dans les six langues officielles et en hindi, en swahili et en portugais. La promotion des manifestations et des activités a été faite sur les plateformes Facebook, Twitter, YouTube et Instagram de l'ONU.

A. ONU Info

41. ONU Info a diffusé la déclaration (mai 2020) dans laquelle le Secrétaire général saluait l'arrestation de Félicien Kabuga, accusé d'avoir joué un rôle de premier plan dans le génocide perpétré en 1994 contre les Tutsis au Rwanda. L'ensemble des articles dans les neuf langues (les six langues officielles des Nations Unies plus l'hindi, le swahili et le portugais) ont généré quelque 8 000 pages vues.

42. Lorsqu'Adama Dieng, Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, a quitté son poste à l'été 2020, ONU Info a publié son profil multimédias, en anglais et en français, générant en tout quelque 4 500 pages vues.

43. ONU Info a continué de présenter des histoires passionnantes se passant sur le terrain et de faire entendre la voix des bénéficiaires de l'action menée par l'ONU. Dans ce contexte, en janvier 2021, ONU Info a diffusé en anglais et en swahili des

reportages à la première personne, notamment sur Liberee Kayumba, une rescapée du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, qui travaille à présent pour le Programme alimentaire mondial. En décembre 2020, ONU Info a présenté en swahili le profil de la militante Sabuni Chikunda, rescapée et lauréate régionale de la distinction Nansen pour les réfugiés décernée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui a perdu son mari et ses quatre enfants et qui trouve maintenant du réconfort en aidant d'autres femmes et filles.

44. Au cours de la période considérée, la Section des communiqués de presse du Département a publié un total de 12 communiqués en anglais et en français concernant le génocide perpétré en 1994 contre les Tutsis au Rwanda, y compris concernant les réunions de l'Assemblée générale et les messages et allocutions du Secrétaire général.

A. Télévision et vidéo des Nations Unies

45. UNifeed a produit un dossier d'information sur l'édition virtuelle 2021 de la Journée internationale de réflexion, diffusée 37 fois par 11 services de diffusion.

46. En 2020, UNifeed a produit deux reportages sur le génocide de 1994, dont un dossier d'information, le 7 octobre 2020, sur la responsabilité de protéger, au regard du génocide. Ce reportage a été diffusé 12 fois par deux services de diffusion.

B. Médias sociaux

47. L'équipe des médias sociaux a fait la promotion du programme de communication sur le génocide de 1994 sur les principaux comptes de médias sociaux de l'ONU, dans les six langues officielles et en hindi, swahili et portugais. Des contenus ont été créés pour les médias sociaux et présentés sur toutes les principales plateformes afin que les messages atteignent un large public. Au cours de la période considérée, le contenu sur la Journée internationale de réflexion, notamment les activités commémoratives, a enregistré de très bons résultats, générant des taux de participation élevés sur toutes les plateformes (plus de 45 000 réactions).

IX. Activités d'autres entités des Nations Unies

48. L'UNESCO et le Bureau du Conseiller ou de la Conseillère spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide ont également comme mission de faire connaître le génocide et de le prévenir. Le programme de communication coopère régulièrement avec ces entités pour tirer parti de leur expertise et amplifier l'impact et la portée des activités ayant un objectif commun. Dans le cadre de cette coopération, des manifestations, auxquelles participent des intervenants de ces bureaux, sont organisées conjointement et les uns font la promotion des activités et des produits des autres. Outre la coopération décrite plus haut, les activités présentées ci-dessous ont eu lieu pendant la période considérée.

A. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

49. L'UNESCO cherche à construire la paix par la coopération internationale et promeut l'éducation et la prévention du génocide par l'entremise de son programme d'éducation à la citoyenneté mondiale. Cette entreprise couvre, notamment, la commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 et des initiatives de sensibilisation dans ce domaine. À l'occasion de la Journée internationale de réflexion

sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, l'UNESCO a organisé, le 7 avril 2021, une table ronde virtuelle sur le thème suivant : « Du discours de haine au génocide : les leçons du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 ». La manifestation a été organisée avec la Shoah Foundation de l'Université de Californie du Sud, la Chaire UNESCO sur la sensibilisation au génocide et la Délégation permanente du Rwanda auprès de l'UNESCO, et en partenariat avec Action mondiale contre les atrocités de masse. Elle a été diffusée en direct en anglais et en français via les canaux Facebook et YouTube de l'UNESCO et a généré près de 1200 vues.

50. En mars 2021, l'UNESCO, le Conseil d'administration de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique et le Département de la communication globale ont lancé un projet sur la sensibilisation au génocide en Afrique. Le but est, notamment, d'élaborer un guide sur la sensibilisation au génocide à l'intention des enseignants en Afrique, plus particulièrement sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994.

B. Bureau du Conseiller ou de la Conseillère spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide

51. En avril 2020, Adama Dieng, alors Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, a fait un message vidéo diffusé à l'occasion de la Journée internationale de réflexion organisée par l'Office des Nations Unies à Genève.

52. Le 20 juin 2020, à l'occasion de la commémoration du génocide de 1994, la Coordinatrice résidente des Nations Unies à Maurice a communiqué un message écrit de M. Dieng.

53. Le 12 avril 2020, M. Dieng a participé à la commémoration du génocide de 1994 organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie.

54. Le 28 avril, l'actuelle Conseillère spéciale pour la prévention du génocide, Alice Nderitu, a participé à un colloque sur l'Organisation des Nations Unies et le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994. Organisé par la Mission permanente du Rwanda auprès de l'ONU, le colloque, mettant l'accent sur le rôle du Conseil de sécurité, s'est penché sur l'incapacité de la communauté internationale à prévenir et à arrêter le génocide de 1994.

55. Le 12 avril, M^{me} Nderitu a participé à une réunion virtuelle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la prévention de l'idéologie de la haine, du génocide et des crimes haineux en Afrique.

X. Prochaines étapes

56. Pendant la période considérée, les activités du programme de communication sur le génocide de 1994 ont été menées dans les circonstances et les restrictions occasionnées par la pandémie de COVID-19. Bien qu'il n'ait pas été possible d'organiser des manifestations en personne, la majorité des activités ont pu avoir lieu car il a été possible d'explorer de nouvelles façons d'atteindre un public mondial au moyen des plateformes virtuelles, en étroite collaboration avec la Mission permanente du Rwanda auprès de l'ONU et d'autres partenaires.

57. La collaboration dans l'ensemble du Département a permis de réunir l'expertise et les compétences de différentes équipes pour monter et produire une commémoration virtuelle, qui a touché un public plus large que la commémoration traditionnelle en personne. À l'avenir, lorsque les manifestations en personne

reprëndront, le programme de sensibilisation tirera parti de cette expérience et conservera certains des éléments virtuels en complément des formats traditionnels.

58. Le programme de communication a également permis d'établir d'étroits partenariats dans le Département et avec les programmes et bureaux des Nations Unies dont le mandat est également d'informer sur les passés violents et de prévenir les futurs actes de génocide. Il continuera de développer ces partenariats pour pouvoir atteindre plus efficacement un public plus large, qui pourra, ainsi, mieux comprendre les questions liées aux droits humains, surtout dans le contexte actuel. Par ailleurs, le programme de communication continuera d'étendre sa collaboration avec les universitaires et les musées et de sensibiliser les jeunes.

59. Pour la suite, le programme de communication continuera de se concentrer sur les leçons importantes que le monde d'aujourd'hui peut tirer de la tragédie du génocide de 1994 et fera en sorte que nous en tenions compte ensemble. Le génocide des Tutsis au Rwanda montre les conséquences inimaginables auxquelles nous nous exposons lorsque libre cours est donné à la désinformation, à la manipulation, à la haine et à la division. Aujourd'hui, partout dans le monde, la polarisation sociale et la manipulation politique et culturelle progressent et des messages haineux circulent sur les médias sociaux et sur les ondes. Le programme de communication joue un rôle important, à savoir faire connaître les événements du passé et engager le dialogue avec les gens pour qu'ils prennent position en faveur des droits humains et s'opposent à la haine et à la division.
